JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7322671601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7322671601

Cette annonce a été mise en ligne le **15 mars 2023** sur **Actu.fr - Petit Bleu Cote Armor**
Pour le département : **22 - COTES D'ARMOR**

SELARL NOTALEX 22
Notaires associés
13 Rue Pierre Le Gorrec
22000 SAINT-BRIEUC

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 8 mars 2023 dressé par Maître Louis Hubert de VILLARTAY, notaire associé à SAINT BRIEUC, Monsieur Jean-François Bernard Marie BOILEAU, retraité, né le 15 février 1958 à POISSY (Yvelines) et Madame Viviane Madeleine Françoise EVENOU, retraitée, son épouse née le 26 août 1959 à SAINT BRIEUC (Côtes d'Armor), demeurant ensemble à PLOUFRAGAN (Côtes-d'Armor) 15 rue des Saules, mariés le 7 juin 1980 à PLERIN (Côtes d'Armor), sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle établi par l'article 1526 du Code civil. Audit acte a été prévue une clause d'attribution intégrale de la communauté à l'époux survivant. Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil par lettre recommandée avec accusé de réception ou acte d'huissier . En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance compétent. Pour avis.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

